



CHARGÉ DU CONTRÔLE INTERNE BANCAIRE

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du service contrôle interne et risques.**
- > **Contrôleur permanent.**
- > **Contrôleur périodique.**

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Assurer l'application de la politique de contrôle des risques de la banque postale. Gérer les risques tout en apportant de la valeur ajoutée sur les opérations supervisées. Effectuer des contrôles périodiques afin de détecter les éventuels dysfonctionnements.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- **Identification et évaluation des risques :**
 - > Participation à l'évaluation de l'ensemble des risques de son domaine (opérationnel).
 - > Participation à l'élaboration de la cartographie des risques et à sa mise à jour.
 - > Gestion d'une liste de surveillance afin de pouvoir réaliser un suivi efficace des risques sensibles (déclaration aux autorités compétentes des dossiers à risques).
 - > Actualisation de l'évaluation des risques (niveau et maîtrise).
- **Mise en place des normes et procédures :**
 - > Analyse de l'ensemble des procédures et des habilitations.
 - > Définition des procédures de gestion des incidents.
- **Réalisation des contrôles :**
 - > Analyse des incidents, suivi et analyse des données de contrôle de premier niveau (managers et middle office).
 - > Réalisation du plan de contrôle qui a été défini.
 - > Vérification du respect de l'ensemble des procédures internes.
 - > Participation aux missions de contrôle chez les prestataires et sous-traitants.
- **Mise en œuvre et suivi du plan de continuité d'activité :**
 - > Participation à la définition du plan de continuité d'activité de la banque en prenant en compte la nature des risques.
 - > Mise en œuvre et suivi du plan en cas d'incidents, de dommage ou de panne.
- **Reporting et suivi des actions correctrices :**
 - > Gestion du suivi des recommandations des autorités de tutelle et de l'audit interne.
 - > Transfert de la culture « risque » à l'ensemble des collaborateurs (traitement de dossiers, survenance d'incidents, questions posées...).
- **L'audit : création, analyse et suivi du plan d'audit.**
 - > Analyse des risques éventuels en fonction de l'entité et de son activité, y compris les risques opérationnels.
 - > Conduit des entretiens avec différents interlocuteurs de l'entité auditée.
 - > Réalise des tests (notamment sur le système d'information).
 - > Analyse et reconstitue des processus, des risques opérationnels, recoupe les informations obtenues.
 - > Compréhension des dysfonctionnements détectés lors de la phase de préparation.
 - > Validation à disposition de preuves objectives pour étayer ses conclusions.
- **Rédaction de la synthèse et du rapport :**
 - > Rédaction d'une synthèse des observations faites durant l'audit en dégagant les axes d'amélioration, ainsi qu'une analyse de l'efficacité du contrôle permanent.
 - > Rédaction du rapport complet selon les procédures et méthodes de la banque postale.
 - > Présentation des résultats au responsable de l'entité auditée, de l'audit interne.
- **Formulation et suivi des préconisations :**
 - > Formulation des recommandations opérationnelles auprès des services concernés.
 - > Suivi (lors d'une visite ou sur pièces) de la mise en œuvre des préconisations par l'entité auditée.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Participation à l'assistance à maîtrise d'ouvrage des projets du système d'information de gestion des risques bancaires.
- Animation des actions de formation ou de sensibilisation aux différents risques auprès des collaborateurs du réseau ou du middle office.



COMPÉTENCES REQUISES* :**

savoirs	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> De l'organisation et du fonctionnement de l'OPT-NC. Des produits et des services bancaires. De l'ensemble des risques bancaires. De la méthodologie de l'échantillonnage. Des techniques d'analyse financière et des outils statistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Du système d'information. De la réglementation bancaire. Des techniques d'entretiens. De la maîtrise de l'extraction de données informatiques. Des techniques de management. Des outils de planification de projets.
savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> Animer des réunions. Construire des grilles de contrôle après analyse des processus et évaluation des risques. Mettre en place les plans d'actions et s'assurer de leur réalisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Interpréter les contrôles effectués. Rédiger des rapports et notes en lien avec son activité. Définir les outils de surveillance en matière de LCB/FT. Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit. Savoir convaincre ses interlocuteurs.
comportements professionnels	<ul style="list-style-type: none"> Discrétion professionnelle. Faire preuve d'impartialité. Réactivité. Rigueur. Travail méthodique. Aptitudes rédactionnelles. Esprit d'équipe. Qualités relationnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité à avoir un regard à 360° sur les activités de la banque postale. Qualités pédagogiques. Esprit d'analyse et de synthèse. Sens de l'organisation. Capacité d'initiative. Sens de l'anticipation. Disponibilité.

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :**CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :****Prérequis à l'emploi**

Formation de niveau Bac + 5 (master 2) spécialisée en banque, audit ou finance.

Ecole de commerce avec une spécialité en finance ou audit.

Diplôme d'études supérieures comptables et financières - DESCF.

Permis B.

Formations nécessaires à l'emploi**PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :**

Responsable Qualité - Gestionnaire du back office bancaire - Gestionnaire de centre de profits - Conseiller commercial.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :**Possibilités d'emplois précédents**

Conseiller commercial.

Gestionnaire back office bancaire.

Gestionnaire de centre de profits.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Responsable Qualité.

Gestionnaire de processus bancaire.

Responsable de la réglementation bancaire.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :**Facteurs clés d'évolution à moyen terme**

- Création de la Banque Postale.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Nouvelle organisation et réglementation bancaire (BALE 3).
- Séparation entre le contrôle permanent et périodique : pleine application de l'arrêté du 3 novembre 2014.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

** *Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*** *Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*